

Les gros « bugs » financiers du très haut débit internet

An conseil général. Le Département transforme deux millions de dette du syndicat d'énergie en subvention. Le SIEA n'arrive plus à joindre les deux bouts. Ses difficultés de trésorerie pourraient compromettre le déploiement de la fibre optique dans l'Ain.

Ce mardi matin, des rayons de soleil baignent la session du conseil général. Dans une deuxième journée orientée au beau fixe, le coup de tonnerre est venu du dossier « SIEA ».

« Entre 2010 et 2012, le conseil général a accordé une avance remboursable de cinq millions d'euros au syndicat intercommunal d'énergie et de e-communication (SIEA) pour le déploiement du réseau de fibre optique très haut débit sur l'ensemble du département », avait rappelé le président Rachel Mazuir dans son allocution d'ouverture. Vous savez toutefois que le syndicat connaît de réelles difficultés financières. Je vous propose donc de transformer en subvention les deux millions d'euros que nous ne recouvrerons donc pas l'an prochain. »

Oui mais. En fin de matinée, lorsque la proposition est soumise au débat, elle est loin de faire l'unanimité chez les con-

seillers de la majorité. Le vice-président aux finances, Christophe Greffet (PS), demande des nouvelles du déploiement à Charles de La Verpillière, conseiller UMP de Lagnieu et vice-président du SIEA.

245 millions de dettes en 2020

Lequel livre un état des lieux plutôt inquiétant. Le taux de pénétration du réseau li@in (le réseau très haut débit du SIEA) n'est aujourd'hui que de 18 %, bien en deçà des prévisions initiales. Soixante-dix-neuf communes devaient être fibrées en 2014... Année blanche en attendant les subventions de l'État et de l'Europe !

Et si elles n'arrivent pas ? Il faudrait sans doute revoir le plan d'investissement. En clair, renoncer à la fibre ? Pas question pour l'instant, rétorquent Charles de La Ver-



■ Réception de la fibre optique en 2011 à Curtafond. En 2014, année blanche en attendant les subventions.

Photo Jean-Pierre Balfin

pillière et Rachel Mazuir. « Simplement, ça prendra plus de temps », estime le président. Le président du conseil général, lui, continue de croire en « une initiative exemplaire, au vrai pari des collectivités ».

Chacun escompte plus de prudence dans la gestion future. Il vaudrait mieux. « La dette du SIEA est actuellement de 130 millions. Elle sera de 245 millions en 2020 », calcu-

le Christophe Greffet.

Au moins, le syndicat économisera les 2 millions qu'il devait au conseil général...

« Le problème se reposera en 2016, puisque le SIEA nous doit encore 3 millions, note le grand argenier du Département avant d'ajouter, perfide. 2 millions, c'est la somme que

rapportera l'augmentation de la fiscalité sur le foncier bâti ! » Une pique à l'adresse de Charles de La Verpillière

qui, la veille, avait lancé une hausse « du double de l'inflation ».

L'union sacrée reste toutefois de rigueur. L'assemblée départementale a transformé la dette en subvention à l'annuité moins une voix contre (Jean-Baptiste Zambelli, Champagne-en-Valromey, DVG) et une abstention (Daniel Béguet, Lhuis, DVG). ■

Marc Dazy